

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 25
Annonce No 19-128846
Services

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : GRAND BESANCON METROPOLE.
Correspondant : M. Fousseret Jean-Louis, Président,
4, rue Gabriel Plançon 25043 Besançon,
tél. : 03-81-87-88-89,
courriel : agglomeration@grandbesancon.fr
adresse internet : <http://www.grandbesancon.fr>.
Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>.
Principale(s) Activité(s) de l'entité adjudicatrice : Eau.

Objet du marché : numéro de la consultation : 2019-fcs-dea-0287 Réalisation d'inspections télévisées du réseau d'assainissement de Grand Besançon Métropole.

CPV - Objet principal : 90480000

Objets supplémentaires : 90491000.

Lieu d'exécution : .

Code NUTS : -FRC21.

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre : 4 an(s).

Caractéristiques principales :

Le présent marché a pour objet la réalisation d'inspections télévisées des collecteurs visitables et non visitables du réseau d'assainissement et des Galeries Multi Réseaux (G.M.R.), avec ou sans récolement.

Les inspections pourront être réalisées sur l'ensemble du territoire de Grand Besançon Métropole, sur tous types de diamètres principalement circulaires ou ovoïdes.

La maîtrise d'œuvre est exercée par le Département Eau et Assainissement de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole

Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : numéro de la consultation : 2019-fcs-dea-0287
Réalisation d'inspections télévisées du réseau d'assainissement de Grand Besançon Métropole.

Options : descriptions concernant les achats complémentaires : possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : prestations réglées par des prix forfaitaires et prix unitaires Prix révisibles annuellement.

Avance de 5,0 % accordée dans les conditions prévues au contrat.

Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Financement par ressources propres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la réception du premier bon de commande.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner;
- Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail;

Capacité économique et financière - références requises :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels;

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat;
- Certificat d'aptitude au Travail en Espaces Confinés - CATEC

Les informations recueillies seront exploitées uniquement dans le cadre du présent marché.

Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Les personnes morales ne sont pas tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 70 %;
- valeur technique : 30 %;
- valeur technique : procédés et moyens d'exécution : 10 %;
- valeur technique : procédés de production des récolements et moyens matériels dédiés : 10 %;
- valeur technique : sécurité, hygiène et déchets (une note sommaire indiquant les principales mesures prises pour assurer la sécurité et l'hygiène sur le chantier) : 10 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 20 septembre 2019, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires :

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans.

Le présent accord-cadre comporte une clause de réexamen

.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à l'ensemble des documents transmis à l'entité adjudicatrice.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues.

Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cd-rom, dvd-rom, clé usb) ou sur support papier. Cette copie doit être placée dans un pli portant la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée. Elle est ouverte dans les cas suivants : - lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans le pli transmis par voie électronique ; - lorsque le pli électronique est reçu de façon incomplète, hors délai ou n'a pu être ouvert, à condition que sa transmission ait commencé avant la clôture de la remise des plis.

La copie de sauvegarde peut être transmise ou déposée à l'adresse suivante : Grand Besançon Métropole 4 rue Gabriel Plançon 25043 BESANCON

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants :

Le mémoire technique sera transmis en format PDF.

Le Bordereau des prix et le Détail Quantitatif Estimatif seront fournis en format tableur (Excel, Calc)

La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Après attribution, l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties. Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

Numéro de la consultation : 2019-fcs-dea-0287

L'entité adjudicatrice applique le principe "Dites-Le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

la candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume). La transmission des plis par voie électronique est imposée pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23 août 2019.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :

adresse internet : <http://www.marches-securises.fr>.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Besançon

30, rue Charles Nodier Cedex 3 25044 Besançon,

tél. : 03-81-82-60-00,

courriel : greffe.ta-besancon@juradm.fr,

télécopieur : 03-81-82-60-01

adresse internet : <http://besancon.tribunal-administratif.fr/>.

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends 1, rue du Préfet Claude Erignac 54038 Nancy Cedex.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du C.J.A. Pour les pouvoirs adjudicateurs et art. L 551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) ;

- référé contractuel (art. L. 551-13 et suivants du C.J.A.) ;

- recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence " Tarn-Et-Garonne ", qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées).

Mots descripteurs : Assainissement.